



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Financement des équipements en énergies renouvelables pour les Guadeloupéens

Question écrite n° 13703

Texte de la question

M. Max Mathiasin interroge M. le ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires sur les aides permettant aux Guadeloupéens de financer leurs équipements alimentés par des énergies renouvelables. Même si la part des énergies renouvelables progresse sur le territoire de la Guadeloupe, il n'en reste pas moins que 65 % de l'électricité et des carburants proviennent d'énergies fossiles, qui plus est, importées : diesel, charbon et fioul. Ces énergies fossiles sont source de pollutions destructrices pour l'archipel et d'augmentation des factures insurmontables pour tout une partie de la population déjà lourdement frappée par la pauvreté et la grande pauvreté. Afin de permettre, d'une part, la protection de l'environnement et, d'autre part, la préservation du pouvoir d'achat des concitoyens guadeloupéens, il est nécessaire de favoriser le recours aux énergies vertes ; le territoire de la Guadeloupe pourra ainsi répondre aux enjeux climatiques, sanitaires et économiques et aller vers l'autonomie énergétique. Il lui demande quelles sont les aides destinées aux particuliers en Guadeloupe pour financer les équipements de leur logement utilisant les énergies renouvelables. Il souhaite également connaître les possibilités à la disposition des particuliers pour le stockage des énergies renouvelables et la vente du surplus à EDF Archipel Guadeloupe.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13703

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Transition écologique et cohésion des territoires

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 décembre 2023](#), page 11127

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)